

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3065 - VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

## FACE À L'INSÉCURITÉ MONTANTE

La police sollicite  
la collaboration  
des chefs de quartier

À l'approche des fêtes de fin d'année, la fréquence d'actes de banditisme augmente à Brazzaville. Le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguet, a invité, le 9 novembre, les chefs de quartier à s'impliquer dans la sécurisation de la ville, en collaborant avec les services de police.

Déplorant, entre autres, la violence et les actes d'escroquerie, le banditisme, la manipulation de la popula-

tion par certains hommes politiques, les actes inciviques spectaculaires perpétrés dans certains lycées et les jeunes délinquants appelés Koulouna, le patron de la police a également incité les parents à prendre leur part de responsabilité.

« La police sera sans pitié envers les jeunes qui seront pris en flagrant délit. Ce sont vos enfants, vous devez leur prodiguer des conseils », a-t-il martelé. **Page 4**



Le directeur général de la police s'adressant aux chefs de quartier

## DIABLES ROUGES

## Des performances loin des attentes !



La confrontation, le 8 novembre à Brazzaville, face aux Écureuils du Bénin dans le cadre des journées Fifa, a, une fois de plus, donné la preuve des insuffisances de l'équipe nationale, au regard des attentes du public et des ambitions que s'est fixées le sélectionneur.

Les Diables rouges rencontreront dimanche prochain les Crânes de l'Ouganda, en match comptant pour la 6ème et dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde (Russie 2018). Mais, ils éprouvent encore des difficultés à prendre leurs marques, en vue d'une qualification souhaitée à la prochaine Coupe d'Afrique des nations prévue en 2019 au Cameroun.

« Je suis déçu de notre prestation qui m'a semblé indigeste après une prestation de très haut niveau face à l'Égypte, la meilleure équipe africaine, dans un contexte difficile. En termes de jeu, ce n'est pas suffisant et je veux qu'on produise plus », a déclaré Sébastien Migné, déplorant la mauvaise prestation de ses poulains. **Page 16**

ADAPTATION AUX  
CHANGEMENTS CLIMATIQUESL'Allemagne promet 50  
millions d'euros

Parmi les premières déclarations faites à la Conférence internationale sur le climat (COP23) ouverte le 6 novembre à Bonn, la ministre allemande de l'Environnement, Barbara Hendricks, a réitéré l'aide de son pays à l'ONU dans la lutte contre les changements climatiques. Le pays hôte de ces assises soutiendra le fonds d'adaptation des Nations unies en ajoutant 50 millions d'euros en 2017. **Page 7**

## CIRGL

Denis Sassou N'Guesso  
soutient l'aboutissement  
du processus électoral  
en RDC

Page 16

## CÉMAC

Six Congolais dans les structures  
communautaires

La Conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), tenue le 31 octobre à N'Djamena au Tchad, a nommé les nouveaux dirigeants de différentes structures communautaires au nombre desquels six cadres congolais.

Parmi eux, l'ancien secrétaire général de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale, Marcel Ondelé, a été nommé vice-président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, alors que Michel Niama est nommé commissaire



La ministre Ebouka-Babackas et les promus et Alphonse Mbanga-Ibata devient directeur général de l'Ecole d'hôtellerie et du tourisme de la Cémac basée à Ngaoundéré au Cameroun. **Page 5**

## VACCINATION

Un programme pluriannuel  
élargi pour consolider  
les acquis

Le Comité de coordination inter agence du programme élargi de vaccination a présenté hier, au ministre de la Santé et de la population, son programme (2018-2022) dont l'objectif est de maintenir les résultats satisfaisants enregistrés depuis 2013. « Dès 2018, le Congo devra prendre en intégralité la charge du financement de la vaccination, car l'appui de l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation prendra fin le 31 décembre de cette année », a précisé le ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, qui entend s'appuyer sur les partenaires bilatéraux et le système des Nations unies afin de pérenniser les actions de vaccination. **Page 5**

## ÉDITORIAL

## Agressions

Page 2

## ÉDITORIAL

## Agressions

Comme il fallait s'y attendre, les agressions verbales auxquelles des intellectuels comme Alain Mabankou se livrent à intervalles réguliers contre les dirigeants congolais via les réseaux sociaux et quelques grands médias incitent ceux et celles qui nient chez nous l'Etat de droit à recourir à la violence pour exprimer leur opposition. D'où les agressions qui se sont produites, ces derniers jours en plein cœur de la capitale française mais aussi dans certaines de ses banlieues contre plusieurs personnalités congolaises.

Repérés et donc clairement identifiés, comme l'indique d'ailleurs La Lettre du Continent dans son dernier numéro, ces individus se réclament ouvertement de l'opposition dite « radicale » qui a tenté en vain d'empêcher la modernisation de nos institutions et l'avènement de la Nouvelle République. N'ayant pu arriver à ses fins au Congo, cette opposition tente aujourd'hui de faire du bruit à Paris dans le but d'empêcher le resserrement des liens entre le Congo et la France qui se dessine depuis l'installation d'Emmanuel Macron au Palais de l'Élysée. Et bien entendu, elle n'a aucune chance de parvenir à ses fins.

Ceci étant dit, il importe au plus haut point que l'Etat congolais s'oppose de façon claire aux agissements criminels qui visent ses ressortissants hors du territoire national ; non en recourant aux mêmes méthodes que les agresseurs, mais en empruntant toutes les voies que le droit national comme le droit international lui ouvrent pour mettre un terme à ce genre d'attaques. Dans le même temps où la justice prépare au Congo les procès qui permettront de faire la lumière sur les actes criminels accomplis ou préparés par ceux qui déniaient à notre peuple le droit de choisir librement ses institutions, la justice française doit, de son côté, s'employer à poursuivre ceux qui recourent à la violence pour intimider les Congolais vivant sur son sol. Si elle ne le fait pas très vite, elle lancera à la communauté internationale dans son ensemble un signal dangereux.

Tout bien réfléchi, l'enjeu de cette affaire est au fond le même que celui de l'affaire dite « des biens mal acquis ». Il concerne, en effet, très directement les relations d'Etat à Etat qu'entretient la France avec ses partenaires africains puisque les agresseurs qui agissent dans l'Hexagone visent ni plus ni moins qu'à rompre les liens existant entre eux. Qui donc a intérêt à ce qu'une telle rupture se produise ?

*Les Dépêches de Brazzaville*

## CRISE DU POOL

## Le Club 2002-PUR met en place un comité de suivi interne

**La structure créée au sein de la formation politique membre de la majorité a pour mission de suivre, de manière particulière, le processus de dénouement de la situation.**

Le secrétariat permanent du Club 2002-PUR, Parti pour l'Unité et la République, a tenu une réunion extraordinaire le 8 novembre, à Brazzaville. Quatre points essentiels étaient examinés au cours de cette rencontre placée sous la direction de Juste Désiré Mondélé, secrétaire général de ce parti. La situation sécuritaire dans le département du Pool figurait parmi les sujets préoccupants inscrits à l'ordre du jour.

Ainsi, après avoir statué sur la question, le secrétariat permanent du Club 2002-PUR a mis en place un comité de suivi interne, conformément à l'appel lancé récemment par le président de la République.

« *Parlant de la situation sécuritaire dans le départe-*

*ment du Pool, le secrétariat permanent du Club 2002-PUR rappelle la main tendue du président de la République, réaffirmée le 3 octobre 2017, lors de sa rencontre avec les sages et notables du Pool. A cet effet, le secrétariat permanent du Club 2002-PUR a mis en place un comité interne chargé de suivi de l'évolution de cette situation* », souligne le communiqué final des travaux.

Hormis la question du Pool, le secrétariat permanent a aussi passé en revue la situation politique nationale de manière globale. De ce fait, il a décidé de la mise en place d'une cellule d'éveil.

Abordant le point sur les négociations en cours avec le Fonds monétaire internatio-

nal, le Club 2002-PUR a salué la démarche entreprise par le gouvernement, et appelle tous les Congolais au sursaut et à la solidarité nationale, afin que l'économie du pays, fragilisée par la récession économique, retrouve sa stabilité d'antan.

« *Le secrétariat permanent du Club 2002-PUR dénonce toute attitude visant à exploiter cette crise pour menacer la paix chère à tous, gage de développement et de notre bien-être collectif* », poursuit le communiqué.

Le secrétaire permanent a, par ailleurs, annoncé l'installation d'une commission spéciale, chargée de redynamiser le parti dans les douze départements du Congo.

**Firmin Oyé**

## Le Congo doit compter sur l'appui multiforme de l'Italie

**Dans le cadre de l'appel lancé par le gouvernement congolais relatif à l'aide alimentaire que les partenaires bilatéraux et multilatéraux devraient apporter aux populations du Pool en proie à un conflit armé depuis plusieurs mois, l'Italie, au même titre que les autres pays de l'Union européenne, en partenariat avec le PAM, a contribué à hauteur de 200 000 euros, soit 130 000 000 FCFA.**

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Andréa Mazzella l'a dit à la presse à la sortie de l'audience qui lui a été accordée par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubwa. Cette rencontre, a indiqué le diplomate italien, a permis aux deux parties de faire le tour d'horizon des questions liées à

l'actualité nationale notamment le dialogue politique, la vie des institutions congolaises ainsi que la crise financière.

En dehors du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants, a déclaré Andréa Mazzella, le gouvernement doit également prendre en compte

la situation des populations civiles par la reconstruction des habitations, des écoles et des hôpitaux. Dans le même ordre d'idées, a-t-il poursuivi, l'Etat congolais devrait créer les conditions pour faire revivre les sous-préfectures et les villages par la réinstallation de ses structures administratives nécessaires pour la vie de ces entités.

Le diplomate italien a marqué la disponibilité de son pays à appuyer le Congo dans le rétablissement de la paix dans le département du Pool, a-t-il conclu.

**Roger Ngombé**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundaké Ngonzo

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CONGO/RDC

# Un projet à l'étude sur la conservation de la zone hydroforestière

**Le ministère de l'Economie forestière a organisé, le 9 novembre à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), un atelier sur l'étude de faisabilité du projet de compensation du carbone pour le paysage des lacs Télé au Congo et Tumba en RDC.**

Le projet régional concerne un paysage de 130 000 km<sup>2</sup>. Il s'agit pour les experts d'examiner la possibilité de le réaliser au niveau des deux lacs afin que les deux pays profitent, à terme, de la tourbière tropicale, la plus grande au monde découverte dans cette zone. Démarré en 2016, ce projet entend assurer la conservation de la zone hydroforestière transfrontalière du lac Télé et du lac Tumba. Il vise aussi à protéger la biodiversité, à assurer une utilisation durable des ressources et préserver le fonctionnement des puits de carbone de la

forêt humide du Bassin du Congo ainsi que du site des zones humides autour de ces deux lacs.

En effet, des scientifiques ont récemment découvert que le paysage du lac Télé au Congo et le lac Tumba en RDC renferme une grande richesse de fossiles, de la matière organique enfouie sous terre. Cet immense réservoir pose une question centrale pour les écologistes et pour les projections climatiques de la planète.

« À l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique, il faut prendre des mesures pour éviter que ce réservoir de carbone ne soit libéré dans l'atmosphère. La sauvegarde de la tourbière dans le paysage de ces deux lacs est un enjeu majeur à l'échelle mondiale dans la lutte contre les changements climatiques », a laissé entendre le conseiller technique principal du projet, Oumarou Daouda, dans ses explications.

Une des approches envisa-



Les participants à l'atelier

gées pour la protection de cette tourbière essentielle est la compensation carbone volontaire qui consiste en une certification de réduction d'émissions.

Il faut souligner que la découverte des tourbières pourra être mise à profit par le Congo et la RDC en vue de contribuer au développement socio-économique des

communautés locales et à la lutte contre les changements climatiques à l'échelle mondiale pour les générations futures.

**Jean Jacques Koubemba**

## AGRICULTURE

## Day Enterprise veut devenir leader de l'agrobusiness au Congo

**La startup sortie des arcanes de l'incubateur BantuHub, il y a quelques années, a fait du chemin. L'entreprise recherche 100 millions de FCFA pour booster ses activités de distribution de fruits et légumes avec une seule ambition : devenir leader de l'agriculture moderne réalisée autour des cités avec un fort clin d'œil sur une production commerciale destinée aux grandes villes du pays.**

Sur le site de Nsatoutoto, à Boko, dans le département du Pool, Day Enterprise avait lancé, entre 2005 et 2006, ses activités agropastorales avec un budget sur fonds propres de 9 millions de FCFA. Dirigée par Franck Makoye, jeune congolais qui attend ses trente ans d'âge, la société est spécialisée dans la livraison des fruits et légumes auprès des hô-

tels, restaurants et sociétés de Catering. Brazzaville et Pointe-Noire, les deux grandes villes du pays, constituent pour l'heure la cible des activités commerciales. Day Enterprise a abandonné son site de production acquis normalement dans le Pool à cause de l'insécurité. Depuis, la société a développé une collaboration intelligente avec les coopératives

et groupements agricoles pour s'approvisionner en produits, en leur apportant son expertise dans l'amélioration du rendement. Elle s'offre ainsi une garantie dans la disponibilité de la production destinée à la transformation puis à la commercialisation.

Ce pari, après les pertes enregistrées dans l'abandon des terres dans le Pool, a été tenu grâce à une subvention de 12,5 millions de FCFA issus du premier prix du « Challenge Startupper par Total » en 2016 remporté par Day Enterprise. « Nous avons en plus obtenu un accompagnement adapté grâce à ce financement de la société Total. Pour 4 millions de FCFA réinvestis en fin 2016, nous avons obtenu un chiffre d'affaires de 35 millions FCFA en 2017 », explique Franck Makoye.

### Devenir le fleuron de l'agrobusiness au Congo

Ce n'est pas qu'un vain slogan que clame Franck Makoye. Sa société a entrepris des projets majeurs pour y arriver. Day Enterprise veut, dans un premier temps, redémarrer la production agricole en développant, cette fois-ci, une exploitation maraîchère hors sol. « C'est une méthode de culture qui n'est pas en pleine terre. On peut

utiliser des bacs potagers, des palettes ou du bois. Mais nous restons liés à la vision éthique de la connexion avec la nature et l'écosystème. Les goûts des produits ne diffèrent pas de ceux des légumes produits en pleine terre », rassure Franck Makoye.

Autre projet en cours, le développement d'une chaîne de distribution des produits entre Brazzaville et Pointe-Noire. La société souhaite acquérir une logistique adaptée à la distribution des produits bio. « Afin d'améliorer la qualité de notre service de livraison, nous avons besoin de disposer de véhicules frigorifiques, un pour chacune des villes où nous sommes présents. Le véhicule est un élément central dans l'accomplissement de notre mission de distribution. Il nous permettra de transporter les marchandises en respectant les exigences de conditionnement et d'hygiène », souligne-t-il.

Si le véhicule frigorifique - qui permet en plus de faire des économies sur les frais de transport des marchandises - est une exigence, Day Enterprise cible également des étalages frigorifiques, dans le cadre du déploiement des points de vente « Day shop » au sein des espaces de vente des entreprises partenai-

res. « Ces étalages serviront en priorité à distribuer les produits bio de nos fournisseurs. C'est la condition principale conclue avec nos partenaires afin de pouvoir distribuer sur ces espaces de vente », renchérit-il. Ces investissements, sur lesquels s'ajoute la réalisation d'une application mobile afin de vendre et commander les fruits et légumes, via téléphone portable, nécessitent environ 100 millions de FCFA. De l'argent que recherche la société qui emploie 15 personnes et qui veut multiplier son portefeuille client dans la livraison de fruits et légumes, de produits bio et de paniers de fruits au sein des entreprises. « Nous voulons offrir au Congo sa révolution agricole et contribuer au rayonnement de l'Afrique. Pour y parvenir, Day Enterprise va lancer trois projets ambitieux : Day Agro pour la production de fruits et légumes, Day Market qui est un marché spécial de vente de produits agricoles et Day Industry, une usine de transformation de produits agricoles », annonce Franck Makoye.

La société ambitionne de fournir plus de 100 tonnes de produits agricoles en 2018 et réaliser un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de FCFA.

**Quentin Loubou**



La production de tomates sur le site de Nsatoutoto, dans le Pool, en 2005

## LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ À BRAZZAVILLE

## Les chefs de quartier appelés à collaborer avec la police

À l'approche des fêtes de fin d'année, la fréquence d'actes de banditisme augmente dans la capitale congolaise. Le directeur général de la police, le général Jean François Ndengué, a lancé le 9 novembre un appel aux chefs de quartier de faire montre de responsabilité en collaborant avec les services de police en vue de garantir un climat apaisé.

La police se trouve confrontée à plusieurs défis en cette période de l'année, a affirmé ce dernier, citant notamment la violence et les actes d'escroquerie, la délinquance, le banditisme, la manipulation de la population par certains hommes politiques, les actes inciviques spectaculaires perpétrés dans certains lycées. Face à ces défis, la police dont la mission est de protéger les personnes et les biens est debout, a-t-il indiqué, poursuivant que pour accomplir sa tâche régulière, elle a besoin de la collaboration des chefs des quartiers. Depuis quelque temps, les groupes de jeunes délinquants communément appelés « Kou-louna » écument les différents quartiers de la capitale où ils sèment la panique et la désolation. Pour Jean François Ndengué, « la police sera sans pitié vers les jeunes qui seront pris en flagrant délit. Ce sont vos enfants, vous devrez leur

prodiguer des conseils ». « Nous ne stigmatisons pas les quartiers sud de Brazzaville. Chaque jour, la police découvre que les bandits s'infiltrent dans cette zone. Je vous appelle à la lucidité, à la responsabilité, à un sursaut citoyen », a-t-il dit. Concernant la flambée de violence observée dans certains lycées de la ville, le directeur gé-

prévenu. De leur côté, les chefs de quartier ont plaidé pour le renforcement de l'équipement et des effectifs de la police dans les commissariats. Ils ont déploré le manque d'électricité dans certaines zones qui, selon eux, constitue l'un des facteurs d'insécurité. Certains d'entre eux, notamment ceux des quartiers du sud de la capitale ont fustigé le



Le général Jean François Ndengué au milieu (photo Adiac)

néral de la police a fait savoir que des dispositions ont été prises pour arrêter cette situation. « Si les parents ne prennent pas leur responsabilité, l'Etat donnera l'ordre à la Force publique de réprimer ces actes de banditisme », a-t-il

refus de collaboration d'autres commissaires de police. Le directeur général de la police a pris acte des observations et suggestions faites par les chefs de quartier et promis d'apporter des solutions.

Christian Brice Elion

## PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE Mlle MBALA-OMBÉLÉWÉ AMOUR



Severin N'Gambaye, journaliste à Radio-Brazzaville, Hermanne Ngotséyi (enseignante à l'école 28 juin de Pointe-Noire), le lieutenant de Police à la retraite Victor Mbala, Junella et Daniella Ngotséyi, François Obouananga et Angélique Odoumayou informent les parents, amis et connaissances ainsi que les ministres-députés Aimé Bininga (de la Justice) et Charles Nganfouomo (de la Décentralisation) du programme des obsèques de leur petite-fille et fille Mbala-Ombéléwé Amour, prévu pour ce vendredi 10 novembre 2017.

Ce programme se présente de la manière suivante :  
- 9 h 00 : levée de corps à la morgue municipale de Talangaï ;  
- 10 h 00 : recueillement au domicile, sis au n°22 de l'avenue Etsouali à Massengo (réf. arrêt de bus Jackson) ;  
- 14 h 00 : départ pour le cimetière ;  
- 15 h 00 : retour au domicile familial ;  
- 16 h 00 : fin de la cérémonie.  
« Que Dieu ait l'âme de Mlle Mbala-Ombéléwé Amour ! »

## CHANGEMENT DE PRÉSIDENT GE OIL &amp; GAS CONGO SASU

Société de droit congolais  
23 avenue Docteur Denis Loemba, BP : 542, Centre-Ville, Pointe-Noire  
Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique de la société GE OIL & GAS CONGO SASU du 2 octobre 2017, dûment enregistrées le 02 novembre 2017 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n°7668 f° 197/48, il a été décidé de désigner Monsieur Franck Sinclair GATSE BABACKAS, de nationalité congolaise, né le 13 juillet 1978 en République du Congo, titulaire du passeport n°0A0190425, en qualité de nouveau Président de la société, laquelle est immatriculée depuis le 28 juillet 2017 sous le n° CG/PNR/ 17 B 316 auprès du RCCM de Pointe-Noire. Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 8 novembre 2017 sous le n° 17 DA 1351.

Pour avis,  
L'Actionnaire Unique

## NÉCROLOGIE



Pemba Gerold agent Les Dépêches de Brazzaville, les amis et connaissances ont la profonde douleur d'annoncer au capitaine Aimé Ganongo Gesta, adjudant Mazikou Nestor, adjudant Fay, Pambat, brigadier Garcy Kana Pipo Panthère, brigadier-chef Chado, Eddy Bara, Madzou-Dan, le décès de leur frère Samba Eric Magloire (le général Eric Bikonko) survenu le 28 octobre 2017 à Brazzaville.

L'entérement est prévu pour ce vendredi 10 novembre 2017 au cimetière Ma Campagne.

## PHILIA ENERGY

Société anonyme unipersonnelle  
Capital : 132.000.000,00 de francs CFA  
Siège social : Villa 454, Tchikobo, Centre-ville, Pointe-Noire  
République du Congo,  
R.C.C.M.: CG/PNR/14B674

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte tenue en date du 27 octobre 2017, dûment enregistré le 3 novembre 2017 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro 7690, folio 198/16, Il a été décidé par l'associée unique de ladite société de l'adoption des deux actes de cession d'actions, de la transformation de la forme juridique de la société PHILIA ENERGY et de la nomination d'un Administrateur Général Adjoint.

A cet effet, la forme juridique de la société PHILIA ENERGY est dorénavant SOCIETE

ANONYME UNIPERSONNELLE et Monsieur KASSOU Omar, de nationalité marocaine est nommé Administrateur Général Adjoint de la société PHILIA ENERGY S.A.U. Le dépôt légal de ce Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte du 27 octobre 2017, objet des présentes a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 8 novembre 2017 et enregistré sous les numéros 17 DA 1363. Pour avis,

Le Cabinet d'Avocats GOMES.

## ADVANTAGE PROPERTY MANAGEMENT

Société à responsabilité limitée  
Capital : 1.500.000,00 de francs CFA  
Siège social : Avenue Stéphane TCHITCHELLE n° 163, Centre-ville, Pointe-Noire  
République du Congo,  
R.C.C.M.: CG/PNR/15B527

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 2 novembre 2017, dûment enregistré le 3 novembre 2017 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro 7693, folio 198/19. Il a été décidé par l'associée unique de ladite société de la nomination d'un nouveau gérant, suite à la démission de l'ancien gérant.

A cet effet, le gérant de la société ADVANTAGE PROPERTY MANAGE-

MENT est dorénavant Monsieur ONIANGUE Philippe Rufin, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire. Le dépôt légal de ce Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire du 2 novembre 2017, objet des présentes a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 8 novembre 2017 et enregistré sous les numéros 17 DA 1362. Pour avis,

Le Cabinet d'Avocats GOMES.

## VACCINATION

## Le comité de coordination inter agence souhaite le maintien des indicateurs

Le médecin chef du Programme élargi de vaccination (Pev), le Dr Alexis Mourou Moyoka, a présenté le 9 novembre à la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, le plan pluriannuel élargi de vaccination complet 2018-2022, lors de la réunion du Comité de coordination inter agence (CCIA) à Brazzaville.

L'objectif de la rencontre a été de rappeler aux différents partenaires l'importance de la vaccination comme moyen de prévention, afin de maintenir les résultats satisfaisants de la couverture vaccinale enregistrés depuis 2003, avec l'appui de l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi), qui prendra fin le 31 décembre de cette année.

Alexis Mourou Moyoka a dégagé dans sa communication les indicateurs en matière de santé et le budget de la couverture vaccinale pendant cinq ans. Le Congo, a-t-il expliqué, présente des indicateurs très importants surtout au niveau infantile, avec l'apport de Gavi. Il a introduit les vaccins anti-pneumocoques, la poliomyélite injectable, le pentavalent et bien autres.

En 2011, l'initiative d'éradication de la poliomyélite, d'élimination du tétanos, a été prise par le gouvernement. Les épidémies, a poursuivi l'orateur, doivent interpeller les pouvoirs publics à penser à la résurgence des vaccins car l'épidémie de la rougeole menace le pays.

Il a, en outre, présenté l'objectif du plan pluriannuel complet. Il consiste à atteindre un pourcentage élevé de la couverture vaccinale d'ici à 2022 au niveau national dans les districts sanitaires pour les antigènes, a indiqué

le médecin chef. Le Congo doit maintenir les indicateurs de performances du statut d'élimination du tétanos maternel néonatal.

A cet effet, a-t-il précisé, quelques stratégies élaborées par le comité de coordination interagence concernent la mise en place du comité consultatif national de vaccination, la mise en œuvre des stratégies, le renforcement des capacités managériales nationales, le renforcement des chaînes d'approvisionnement, du système de surveillance épidémiologique, etc.

## Une attention particulière soumise sur toutes les épidémies

Le budget de la couverture vaccinale des coûts partagés non compris s'élève à 16,7 milliards de F CFA. Cette somme financée a servi à l'achat des vaccins de routine ainsi que des vaccins supplémentaires pour un coût de plus de 11 milliards de F CFA. La ministre a annoncé la réception, dans les jours à venir, d'un lot de vaccins acquis avec le financement de la Chine. « Dès 2018, le Congo devra prendre en intégralité la charge du financement de la vaccination car l'appui de Gavi prendra fin le 31 décembre de cette année », a-t-elle dit, avant d'ajouter : « Il faut qu'une réflexion soit menée avec les partenaires latéraux et le Système des Nations unies afin de pérenniser les actions de la vaccination ».

Selon elle, la situation géographique du Congo nécessite une attention particulière sur toutes les épidémies de la fièvre jaune et Ebola qui sévissent dans les pays voisins et qui pourront sans doute traverser les frontières.

Lydie Gisèle Oko

## COUR PÉNALE INTERNATIONALE

## Saïf Al-Islam Kadhafi réclamé par la procureure

Dans un exposé devant le Conseil de sécurité, le 8 novembre, Fatou Bensouda a déploré le manque de collaboration des autorités libyennes pour la remise du fils de Mouammar Kadhafi, du commandant de la brigade Al-Saiqa et de l'ancien chef de l'Agence de sécurité interne libyenne, accusés de crimes dans leur pays.

« La justice est une composante essentielle d'une paix durable » en Libye, a rappelé la procureure, qui a indiqué qu'un mandat d'arrêt avait été émis, le 15 août dernier, par la Cour pénale internationale (CPI) contre le commandant de la brigade Al-Saiqa, Mahmoud Mustafa Buisayf al-Werfalli. Ce dernier est poursuivi pour sa participation directe à sept exécutions, qui auraient été filmées et publiées sur les réseaux sociaux. Selon un rapport de la procureure, au total 33 personnes auraient été tuées dans ces circonstances, entre le 3 juin 2016 et le 17 juillet 2017.

Fort malheureusement, après la délivrance du mandat d'arrêt, le commandement général de l'Armée nationale libyenne avait rendu publique une déclaration officielle par laquelle il annonçait, le 2 août, que Buisayf al-Werfalli avait été arrêté et faisait l'objet d'une enquête menée par le procureur militaire. Ce qui n'était pas le cas, puisque le Bureau de la pro-

curateur de la CPI a également reçu des informations selon lesquelles, il serait toujours en liberté et continuerait d'agir en qualité de chef d'Al-Saiqa.

Pour ce faire, Fatou Bensouda a donc tenu à rappeler qu'« indépendamment de toute enquête qui pourrait être menée à l'échelon national », la Libye demeurerait légalement tenue de procéder à l'arrestation de cet individu et de le remettre à la Cour sans délai et ce, tant que celle-ci n'aura pas délivré une ordonnance qui suspendrait cette obligation.

S'agissant de Mohamed Khaleddal-Tuhamy, l'ancien chef de l'Agence de sécurité interne libyenne, la procureure avait également émis un mandat d'arrêt, qui n'a pas encore été exécuté malgré les efforts importants déployés par le Bureau de la procureure pour trouver l'intéressé et s'assurer qu'il soit immédiatement arrêté et remis à la Cour. Mme Bensouda a insisté pour que ce dernier soit arrêté et transféré à la CPI, tout comme Saïf Al-Islam Kadhafi. Elle a saisi cette occasion pour remercier le Conseil de sécurité pour le soutien apporté à son Bureau en vue d'obtenir que le fils de Kadhafi soit remis à la Cour, dans le cadre du dialogue avec le gouvernement d'entente nationale. Elle a, par ailleurs, exhorté tous les États et toute autre entité pertinente possédant des informations

sur l'endroit où se trouverait Saïf Al-Islam Kadhafi à les lui communiquer dans les plus brefs délais.

La procureure de la CPI a jugé « très préoccupante » la situation en Libye, eu égard aux graves violations des droits de l'Homme commises, telle que la découverte récente des corps de 36 hommes dans la localité d'al-Abyar, à 50 kilomètres de Benghazi. « Les corps étaient menottés, présentaient des signes de torture et semblaient avoir été abattus d'une balle dans la tête », a expliqué Fatou Bensouda, qui a rappelé aux commandants militaires qu'ils sont responsables de leurs actes en vertu du Statut de Rome de la CPI. « Je serai claire : si des crimes graves relevant de la compétence du Statut de Rome continuent d'être commis en Libye, je n'hésiterai pas à demander la délivrance de nouveaux mandats d'arrêt. Ces crimes doivent cesser », a-t-elle martelé.

La procureure a, en outre, indiqué avoir donné des instructions à son Bureau pour enquêter sur les allégations de crimes commis contre des migrants transitant par la Libye.

« Selon les circonstances précises dans lesquelles ces crimes ont été commis, ceux-ci peuvent tomber sous la juridiction de la CPI », a conclu Fatou Bensouda.

Nestor N'Gampoula

## INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

## Six Congolais dans les structures de la Cémac

Les nouveaux promus ont été reçus par la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, le 9 novembre à Brazzaville.

La conférence extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), tenue le 31 octobre dernier à N'djamena, a renouvelé les instances dirigeantes des quinze institutions et structures communautaires.

Sur les vingt-deux cadres de la sous-région nommés aux postes de responsabilité, six Congolais ont été élevés dans différentes structures. Au niveau de la Commission de la Cémac, l'ancien directeur général de l'Economie, Michel Niama, a été nommé au poste de commissaire.

Au niveau de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, Marcel Ondélé a occupé le poste de vice-président ; de même que Alphonse Mbanza-Ibata est nommé directeur



La ministre du plan en photo de famille avec quelques congolais promus (photo adiac)

général de l'Ecole de l'Hôtellerie et du tourisme de la Cémac. Il faut ajouter à cette liste Grégoire

Bani, élevé au poste de directeur général du Pôle régional de développement des systèmes agri-

coles d'Afrique centrale. Dans la même série, Auguste Itoua a été nommé directeur permanent du

Comité inter-Etats des pesticides d'Afrique centrale pendant que le colonel de police, Michel Koua, a, quant à lui, occupé le poste de secrétaire permanent du Comité des chefs de police de l'Afrique centrale.

Nouvellement élevés, ils se disent tous conscients du poids de la responsabilité qui leur incombe. « Les principaux défis qui nous attendent sont ceux de l'intégration économique. Celle-ci permet aux entreprises d'avoir un marché beaucoup plus large et aux personnes et marchandises de circuler librement. Il s'agira aussi de faire de telle sorte que nous puissions, à différents niveaux, développer des économies à grande échelle afin de créer des conditions optimales qui permettraient aux économies de la sous-région de bien affronter le marché international », a précisé Michel Niama, nommé commissaire. Tous ces cadres exerceront un mandat de cinq non renouvelable.

Firmin Oyé



## PROMOTION SPORT



### OFFRE SPÉCIALE ACCÈS À LA SALLE SPORT

7 JOURS SUR 7  
SERVIETTE ET EAU À DISPOSITION  
COACH SPORTIF (LUNDI À VENDREDI · 18H30/20H30)

*MENSUEL · 75 000 FCFA*  
*TRIMESTRIEL · 150 000 FCFA*

OFFRE VALABLE JUSQU'AU **30 NOVEMBRE 2017**,  
SEULEMENT POUR LES **20 PREMIERS ABONNEMENTS**



**PEFACO HOTEL MAYA MAYA**  
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



## CLIMAT

# La COP23 se tient avec en ligne de mire l'Accord de Paris

La rencontre ouverte le 6 novembre dernier à Bonn, en Allemagne, se poursuivra jusqu'au 17 novembre. De l'avis des observateurs, les appels pressants et conjoints maintiennent le cap de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Depuis le début de la semaine, la conférence sur les changements climatiques se tient dans un contexte marqué par de nombreux phénomènes climatiques extrêmes parmi lesquels des ouragans dévastateurs, des incendies, des inondations, des sécheresses, une perte de glace, avec des effets sur l'agriculture qui menacent la sécurité alimentaire. « Partout dans le monde, des milliers de personnes sont en souffrance, abasourdis par le déferlement des forces naturelles contre elles. Notre rôle en tant que responsables, est de répondre à leur détresse en faisant appel à tous les moyens à notre disposition », a déclaré le nouveau président élu de la COP23, le Premier ministre fidjien Frank Bainimarama. « Cela signifie que nous devons honorer pleinement nos engagements et ne pas nous dérober », a-t-il précisé.

Le président de la COP23 a ajouté que, tout au long de l'année, son pays va s'employer à mettre sur pied une « grande Coalition » formée par les gouvernements - à



La cérémonie d'ouverture de la COP23 à Bonn (Allemagne). Crédit photo : Oliver Berg/dpa/AFP

tous les niveaux -, la société civile, le secteur privé et les organisations confessionnelles. Une forte délégation fidjienne a procédé à une cérémonie traditionnelle de bienvenue lors de l'ouverture de la conférence. Au cours de celle-ci, le Kava, boisson malaisienne obtenue à partir de racines d'arbustes pressées, a été servi. C'est l'occasion pour Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de l'ONU aux changements climatiques, de déclarer que : « De concert avec l'Agenda du Développement durable, nous connaissons le chemin que

nous devons emprunter pour faire face au changement climatique et au développement durable. »

Dans la foulée, elle a donné un aperçu du travail qui incombera aux gouvernements à Bonn - principalement d'avancer sur les règles d'application de l'Accord de Paris - phase technique - en temps et en heure, et de renforcer les méthodes et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Ceci est essentiel pour que l'ambition principale de l'Accord de Paris puisse être atteinte, à savoir

maintenir l'élévation de la température mondiale bien en dessous des objectifs de l'Accord de 2°C et de mener des efforts encore plus poussés pour limiter cette augmentation à 1,5°C.

De même, la secrétaire exécutive a souligné l'urgence d'enregistrer des progrès immédiats. « Nous devons aussi progresser pour concrétiser les engagements prévus pour 2020. À cet égard, la finance et les promesses d'atténuation sont essentielles », a-t-elle ajouté.

Bien que les Fidji président la COP23, le gouvernement alle-

mand fournit d'importantes ressources et de généreux moyens logistiques. Le ministre allemand de l'Environnement, Barbara Hendricks, a réitéré le soutien de son pays à l'ONU. Il a indiqué qu'en tant que ville hôte du secrétariat de l'ONU aux changements climatiques, Bonn est en train de se transformer en centre mondial de l'action climatique et en plateforme internationale pour le développement durable.

Barbara Hendricks était également porteuse de bonnes nouvelles au sujet du financement des pays en développement. Elle a annoncé que l'Allemagne soutiendrait le fonds d'adaptation des Nations unies en ajoutant 50 millions d'euros en 2017.

Durant la COP23, Bonn accueillera non seulement la conférence, mais aussi de nombreux événements culturels qui permettront d'amener l'action climatique au plus près de la population, dans la ville.

De nombreux habitants de ville hôte se sont, d'ailleurs, engagés comme bénévoles. Les écoles impliquées, y compris les élèves qui ont interprété avec l'artiste Bernadette La Hengst, la chanson de la COP23 « I'm an Island », littéralement « Je suis une île », produite avec l'aide du ministère allemand de la Coopération économique et du Développement.

Marie Alfred Ngoma

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le Congo s'engage aux côtés de l'Unesco

Le ministre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua, a réaffirmé, le 3 novembre à Paris, que son pays tiendra ses engagements envers l'organisation onusienne, malgré ses difficultés économiques actuelles.

Le bateau Unesco tangué, mais le Congo n'a pas l'intention de quitter le navire. C'est le message qu'est venu porter en substance le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, au nom du Congo, lors de la 39e assemblée générale de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). L'institution est secouée par l'annonce, le mois dernier, du retrait d'Israël et des Etats-Unis qui lui reprochent d'être « anti-israélienne ».

Mais le financement de l'Unesco est fragilisé depuis que les Etats-Unis ont suspendu leur contribution, qui représente le tiers du budget de l'organisation, depuis 2011, suite à l'admission de la Palestine parmi les Etats membres. Le Congo regrette « la démarche dommageable » de quitter l'Unesco et « déplore profondément » la décision prise, a déclaré Bruno Jean Richard Itoua. « Le multilatéralisme est la solution pour résoudre les



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua délivrant le discours du Congo à l'occasion de la 39ème conférence générale de l'Unesco © Jean Bedel Bango

questions fondamentales de l'éducation, de la science, de la culture, de l'information, de la communication et de l'accès du plus grand nombre au savoir et à la connaissance », a appuyé le ministre lors d'un entretien avec la presse. « Le Congo continuera à tenir ses engagements malgré les difficultés économiques », a assuré dans son discours le ministre

Itoua. « C'est la démonstration de notre foi dans les institutions universelles dont on voit la présence et les résultats sur le terrain. L'aide que nous apporte l'Unesco a une valeur inestimable. C'est une priorité à laquelle nous croyons », a-t-il expliqué à la presse, pour justifier la volonté du pays d'être à jour de ses contributions auprès de l'Unesco, dans un contexte

marqué par des difficultés économiques majeures, empêchant l'Etat de remplir à temps certaines obligations.

Dans son discours, il a plaidé pour une Unesco plus « efficace ». « Comment avec un tiers de ressources en moins, trouver des ressources additionnelles, mieux utiliser celles qui existent et optimiser encore mieux les actions? Ce sont toutes ces questions que la nouvelle directrice générale devra résoudre », a souligné Bruno Jean Richard Itoua. « Il y a énormément de redondances entre les Nations unies, la Banque mondiale, la BAD, les organisations régionales qui prennent des initiatives sur les mêmes domaines. Il faudrait plus de cohésion dans l'activité des différents acteurs pour gagner en efficacité », a-t-il souhaité devant la presse. Il a appelé les pays africains à la cohésion. « Le groupe Afrique doit être vigilant pour que le continent ne soit pas le parent pauvre de ce contexte difficile alors que l'Afrique a plus que jamais besoin de ce que l'Unesco peut apporter », a-t-il renchéri.

À la tribune de l'Unesco, il a mis en avant les importants investissements du Congo pour sa transformation, pointant le be-

soin en personnel de formation et en financements de nouveaux établissements d'enseignement ainsi créés. « Le Congo a réalisé un effort colossal depuis l'indépendance pour doter le pays d'infrastructures scolaires et universitaires », a détaillé le ministre. « Nous montons en régime, en nombre, en taille et en qualité avec l'émergence de lycées d'excellence, de génération nouvelle, interdépartementaux, du lycée scientifique à Brazzaville et nous allons faire de même pour l'enseignement supérieur avec l'université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé, ayant une vocation panafricaine », a poursuivi le ministre congolais. Face à ces lourds investissements, l'enseignement supérieur est confronté au défi de devoir s'organiser pour fournir les enseignants, dont le pays a besoin en quantité et en qualité. « Cela passera par la réforme complète de l'ENS et la mise en place de l'institut des sciences de l'éducation de Kintélé. Mais cela ne sera pas suffisant », a précisé Bruno Jean Richard Itoua aux journalistes. Et d'ajouter : « La Banque mondiale a également mis en place un accompagnement ».

Rose-Marie Bouboutou



**AFRICA**  
DEVELOPMENT CLUB

**CONSTRUISONS ENSEMBLE  
NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS**

### **Mission multisectorielle à Casablanca les 26 & 27 octobre 2017 « Quels leviers de financement de projets en Afrique ? »**

Le Club Afrique Développement (CAD), du groupe Attijariwafa bank, a organisé les 26 et 27 octobre 2017 à Casablanca, la 5<sup>e</sup> mission multisectorielle de l'année autour du thème : « Quels leviers de financement de projets en Afrique ? ». La mission, succédant à celles opérées en Côte d'Ivoire, au Mali, au Cameroun et au Sénégal, a réuni les opérateurs économiques et membres du Club de 9 pays du continent : Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Guinée-Conakry, Mauritanie, Mali, Maroc, Tunisie et Togo.

Plus de 200 rendez-vous d'affaires ont été programmés sur les deux jours en particulier dans les secteurs des énergies renouvelables, le commerce et la distribution, la chimie-parachimie, l'agro-industrie et la pêche, les BTP et l'immobilier.

À cette occasion, un panel de haute facture infrastructures animé par M. Koenraad Beckers, CEO - Albatros Energy, M. Badr Benyoussef, Directeur du Développement - Bourse de Casablanca, M. Younes Addou, Vice-Président Finance - OCP Africa, M. Koffi Klousseh, Director Project Development - Fonds Africa 50 et Mme Lamia Merzouki, Deputy General Manager - Casablanca Finance City (CFC), s'est attelé à examiner les leviers de financement de projets sur le continent, enjeu majeur pour une croissance durable et inclusive. Pour rappel, le continent africain a besoin de près de 200 milliards US\$ de financement par an selon la commission économique pour l'Afrique. Or, pour le seul secteur des infrastructures, le continent n'arrive à mobiliser que la moitié du besoin annuel de financement estimé à près de 100 milliards de dollars.



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank





**AFRICA**  
DEVELOPMENT CLUB

## CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS

La mission s'est clôturée par la visite de Casablanca Finance City ainsi qu'une présentation de la 1<sup>re</sup> place financière en Afrique.

La prochaine mission du Club Afrique Développement est prévue au Gabon le 13 décembre prochain, autour des banques de projets d'investissement du pays.

Cette manifestation intervient dans le sillage de la dynamique du Forum International Afrique Développement organisé par le Club Afrique Développement d'Attijariwafa bank, sous l'impulsion de son actionnaire de référence, la SNI. Le Club Afrique Développement est une plateforme d'échange dont l'offre s'articule autour du plaidoyer économique au nom du secteur privé africain, de la mise en relation d'entreprise à entreprise et de la mise en réseau des banques de projets d'investissement des États et les grands investisseurs.

Pour en savoir plus :

[Www.clubafriquedeveloppement.com](http://Www.clubafriquedeveloppement.com)

[Contact@clubafriquedeveloppement](mailto:Contact@clubafriquedeveloppement)

### **Contact Presse - groupe Attijariwafa bank**

Ouafaa GHAOUAT

Responsable Relations Presse

Communication Institutionnelle

Téléphone : 00212 522 54 53 57

Mobile : 00212 647 47 32 90

Email : [O.Ghaouat@attijariwafa.com](mailto:O.Ghaouat@attijariwafa.com)



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

## INTERVIEW

# Olivier Lahouchez : « Trace kitoko » sera une très belle chaîne consacrée à la musique et à la culture congolaises

Le co-fondateur exécutif, chairman du groupe « Trace », a séjourné à Brazzaville. Dans cette interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, il parle de l'implantation de « Trace Kitoko » entre les deux Congo courant le premier trimestre 2018. Olivier Lahouchez a réprécisé également les choses en ce qui concerne le représentant de cette chaîne au Congo.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB).** « Trace Tv » est une chaîne de télévision qui a confirmé sa notoriété à l'échelle internationale. Pourquoi créer encore « Trace kitoko » et quelles sont ses missions ?

**Olivier Lahouchez (OL).**

« Trace » est un groupe extrêmement bien implanté dans l'univers musical en Afrique. Quand on a décidé d'accélérer notre intégration africaine, on a identifié des grandes régions qui méritaient d'avoir leurs chaînes localisées qui soient vraiment l'expression de toute la richesse de leur musique et de leur culture. Bien entendu, les deux Congo font partie de ces priorités pour créer des chaînes localisées, d'où l'idée de créer « Trace kitoko » qui va être disponible sur satellite. Elle est créée sur le modèle de ce que nous avons fait au Nigeria, en Afrique du Sud, en Angola, au Mozambique, en Afrique de l'est, où nous avons déjà des chaînes localisées.

« Trace kitoko » va aller au-delà des villes. Elle va couvrir l'intégralité de ces deux pays, car les deux Congo sont le berceau de la musique africaine. Sur l'addition des deux Congo, c'est 100 millions d'habitants. On s'est dit qu'il était nécessaire qu'on ait une chaîne qui se consacre intégralement à cette thématique. D'où, sur « Trace kitoko », on retrouvera 100% de la programmation consacrée à la musique et à la culture congolaises.

**L.D.B. Quel sera l'apport de cette chaîne sur la musique et la culture des deux Congo ?**

**O.L.** Pour moi, c'est un apport à plusieurs niveaux. D'abord, il y a une question qui vient tout le temps, pourquoi ne peut-on pas avoir plus d'artistes congolais sur « Trace Africa » tel qu'elle l'est aujourd'hui ? Je dis que c'est tout simplement parce que cette chaîne est panafricaine, donc on doit faire de la place



pour des artistes qui viennent de plusieurs dizaines de pays différents. Or, il se trouve que dans les deux Congo, il y a une telle production musicale, une telle qualité, une telle créativité, qu'il fallait absolument avoir plus d'espace pour pouvoir exprimer toutes les sensibilités de cette musique. Donc, le premier apport, c'est beaucoup plus sur la diversité des artistes que nous allons mettre à l'antenne. Quant au deuxième apport, on sait aujourd'hui que les artistes qui sont connus, reconnus et appréciés dans leur pays ont besoin aussi d'être exportés, c'est-à-dire être connus dans d'autres pays. Nous allons faire en sorte que « Trace kitoko » soit non seulement diffusée au Congo mais également dans le reste du monde, notamment à travers une plate-forme de distribution digitale que nous sommes en train de lancer qui va être présente dans 200 pays. C'est dire que toutes les diasporas congolaises et tous les fanatiques de musique congolaise dans le monde pourront avoir accès à « Trace kitoko ».

Enfin le troisième apport, au-delà de la diffusion des clips vidéo, nous avons entamé une politique extrêmement active de production de programmes originaux liés à l'univers de la musique. Par exemple, nous sommes en train de produire un documentaire sur la vie de Papa Wemba avec un soutien énorme de la part de sa famille qui a mis à notre disposition des archives.

**L.D.B. A quand le début des programmes de « Trace kitoko » ?**

**O.L.** C'est au premier trimestre de l'année prochaine. Nous sommes en pleine discussion avec les distributeurs pour mettre tout cela en place. C'est un projet très important, donc il va falloir mettre en place toutes les ressources, tous les moyens, toute l'expertise. Je crois que les gens vont être extrêmement ravis du résultat, parce que « Trace kitoko » va être une très belle chaîne consacrée à la musique et à la culture congolaise.

**L.D.B. A part la musique, « Trace kitoko » proposera-t-elle autre chose ?**

**O.L.** L'ADN du contrat c'est la musique et la culture. Quand on parle de culture, on va au-delà de la diffusion des clips vidéo ou des concerts. Or, sur cette chaîne, on va retrouver également des documentaires, des pastilles, des séries sur des femmes, etc. Nous produisons en ce moment une série avec Serge Ebaka (le basketteur de NBA d'origine congolaise, ... c'est un grand sportif mais également un fan de la musique). Nous serons également partenaires de beaucoup d'événements musicaux qui se passent à Brazzaville. On va trouver un reflet de ces événements sur l'antenne. Nous allons remettre le goût de la musique, de la culture, de l'expression de cette diversité, de ce dynamisme

qui existe au niveau musical et culturel. Donc nous ne sommes pas une chaîne d'informations, de sport, encore moins des séries ou des films, car il y a beaucoup de chaînes qui le font très bien. Nous avons décidé plutôt de rester sur notre créneau.

**L.D.B. Comment procédez-vous pour être diffusé sur « Trace Tv » ?**

**O.L.** Le processus est très simple, d'abord avoir si possible une très bonne musique et un très bon clip vidéo. Vous soumettez en ligne à travers notre site Internet Trace.tv votre clip. Nous avons toutes les semaines des équipes de programmeurs qui vont regarder tous les clips et prendre les décisions de diffusion. Quand je dis cela, j'ai tout dit et je n'ai rien dit. Parce que le vrai problème, c'est que chaque semaine, on reçoit plus de 400 demandes, alors que notre philosophie et notre approche de la programmation font que les places sont limitées pour pouvoir entrer de nouveaux clips en diffusion. Certaines semaines, on peut faire rentrer moins de 10 nouveaux clips en diffusion. A partir de là, nous sommes obligés d'avoir des critères d'appréciation de la musique, de l'image et des genres musicaux. Imaginons que la même semaine, l'on reçoit 250 titres de rumbas, par contre on n'a pas de Ndombolo et autres. C'est pourquoi on essaie de maintenir l'équilibre, ce qui fait que parfois les artistes ne comprennent pas qu'ils ne soient pas programmés, alors qu'ils ont de bons clips. Il y a également que ces clips ne sont peut-être pas arrivés au bon moment.

**L.D.B. Justement ! Il y a comme de l'arnaque au nom de « Trace Tv ». Certaines personnes se passent pour des responsables commerciaux de cette chaîne. Avez-vous un représentant au Congo-Brazzaville ?**

**O.L.** Aujourd'hui, nous avons un représentant pour les deux Congo qui s'appelle Ethel Ngombe, un monsieur très actif dans l'univers de la musique depuis très longtemps. Il a aidé beaucoup d'artistes. J'en profite donc, à travers votre média, pour dire qu'aujourd'hui, lorsqu'un artiste af-

firme avoir donné 1000 dollars à tel ou tel autre pour le placement de son clip sur « Trace Tv », cela n'engage que lui, car nous ne fonctionnons pas de cette façon. Si vous devez faire passer quelque chose à « Trace », c'est parce que vous avez acheté un agenda, ou une programmation, ou encore une production. Et chaque fois que vous avez une facture, vous vous adressez à un organisme qui est référentiel et qui vous permet de suivre le paiement. Par contre, quand vous donnez de l'argent dans la rue à quelqu'un qui vous dit qu'il va faire quelque chose pour vous, c'est un risque que vous prenez. Que les artistes n'hésitent pas à nous contacter. Nous avons toutes nos coordonnées qui sont sur le site Internet. Vérifiez l'identité des gens qui vous disent qu'ils sont des représentants de « Trace », demandez-leur des documents. Mais dans tous les cas, dans les deux Congo, nous n'avons qu'un seul représentant en la personne d'Ethel Ngombe.

**L.D.B. Certains clips qui passent sur « Trace Tv » sont jugés obscènes du fait qu'ils ne respectent pas les mœurs africaines ; votre chaîne a-t-elle un comité de censure ?**

**O.L.** « Trace Tv » n'a pas de comité de censure. Ce sont des équipes de programmation qui, dans leurs critères de diffusion, intègrent le comité de censure. Une fois qu'on diffuse un clip vidéo, on est soumis à la réglementation du pays dans lequel la chaîne est diffusée. Donc si le régulateur a des critères de censure, nous sommes obligés de les respecter. Nous avons des milliers de vidéos qu'on appelle des versions non censurées, ce serait déjà la prison. Cependant, quand vous regardez nos chaînes, elles sont sexy, parce que la réalité africaine est que les femmes sont belles et il y a cette dimension sensuelle très souvent dans la musique. Car la musique, c'est aussi l'occasion pour les gens de se rencontrer. Il y a donc cette sensualité qu'on retrouve dans nos chaînes, mais tout en respectant de manière assez scrupuleuse les réglementations en vigueur.

**Bruno Okokana**

Même à L'INTERIEUR  
DE VOTRE MAISON,  
profitez de la MEILLEURE  
CONNEXION INTERNET

Composez \*121\*4#



**airtel**  
internet



**1GB**  
**1000FCFA**

INTERNET  
PERFORMANT  
MÊME DANS  
LA MAISON

## ASSISTANCE

## Mwimba Texas salue le partenariat entre KPM Cargo et sa Fondation

**La société installée en Belgique et en République démocratique du Congo (RDC) facilite l'acheminement pour Kinshasa des colis venant de tous les coins du globe au bénéfice des albinos.**

La Fondation Mwimba-Texas (FMT) fêtera, en juin 2018, son 20e anniversaire. Son président, le catcheur Alphonse Makiese Mwimba Texas, a échangé avec la presse, le 8 novembre, pour féliciter le partenariat qui le lie, depuis 2013, à KPM Cargo. Cette société, établie en Belgique et en RDC, facilite l'acheminement gratuit pour Kinshasa des colis destinés à cette Fondation, au bénéfice des albinos congolais.

Parmi les colis acheminés par KPM Cargo à Kinshasa, le président de la FMT a parlé des crèmes solaires, des lots de lunettes solaires, chemises, chapeaux, parasoleil et autres dons destinés aux albinos venant de partout à travers le monde. « Je suis très reconnaissant à ces faveurs faites à la Fondation Mwimba Texas, au bénéfice des albinos. C'est pourquoi je remercie sincèrement la directrice générale de KPM Cargo, Anouchka Verhoestrade, les administrateurs délégués Katherine Delmotte et Stephan Abraham ainsi que l'administrateur Philip Abraham, qui nous ont consenti ces opportu-



nités », a-t-il dit. Cette collaboration est également soutenue par la crédibilité et la personnalité des deux partenaires. « La crédibilité et la personnalité ne s'achètent pas mais se méritent », a souligné le président de la FMT.

#### Un appel à tous les clients de KPM Cargo

Au moment où le réchauffement climatique met en mal la planète terre, les premières victimes sont des albinos sur qui les virulents rayons de soleil (leur ennemi numéro 1) causent le cancer de la peau; cette maladie qui ravage les albinos à tra-

vers le monde. Pour se protéger contre ces rayons, en plus d'éviter une exposition prolongée, les albinos sont obligés d'appliquer régulièrement les crèmes solaires pour protéger leur peau. A ce effet, le président de la FMT lance un appel à tous les clients de KPM Cargo pour venir en aide aux albinos dont la majorité n'est pas capable de supporter le coût des crèmes, ces produits vitaux pour leur santé et leur survie.

L'ONG rappelle à tous les clients de KPM Cargo parsemés à travers le monde que leurs apports au bénéfice des albinos de la

RDC peuvent gratuitement être acheminés à Kinshasa par leur agence KPM Cargo. « Il s'agit simplement de prendre contact avec l'agence KPM Cargo et d'indiquer que le colis est destiné à la Fondation Mwimba-Texas. Il sera gratuitement pris en charge et acheminé jusqu'à Kinshasa », a-t-il rassuré.

À l'occasion de son 20e anniversaire, la Fondation Mwimba-Texas réunira à Kinshasa les albinos venus de l'intérieur du pays et d'autres nations du monde. Ce qui lui imposera

beaucoup de moyens pour la réussite de cette grande fête. Mais l'ONG, dont la source principale de financement reste les recettes des combats de catch classique auxquels participe son président, est aujourd'hui sevrée. En effet, son président, qui a dépassé la cinquantaine, n'est plus apte à pratiquer ce sport. Aussi a-t-il lancé son cri du coeur pour assurer la survie de cette Fondation qui permet d'encadrer et de défendre les droits des albinos.

Lucien Dianzenza

## ASSASSINAT DE ZAIDA CATALÁN ET MICHAEL SHARP

## L'ONU passe à la vitesse supérieure

**Le secrétaire général de l'ONU vient de nommer le procureur canadien Robert Petit pour diriger une équipe d'experts censée appuyer l'enquête de la justice congolaise.**

Nouveau rebondissement du dossier de l'assassinat de deux experts de l'ONU au Kasai-Central en mars dernier alors qu'ils enquêtaient sur les violations des droits de l'homme commises dans cette province où les violences ont éclaté en août 2016, faisant de nombreuses victimes. Alors qu'un procès est en cours depuis le mois de juin dernier devant le tribunal militaire de Kananga, l'ONU par l'entremise de son secrétaire général vient de nommer Robert Petit dans le cadre de cette nébuleuse affaire. Le procureur canadien est chargé de diriger une équipe d'experts qui va appuyer l'enquête de la justice congolaise sur les assassinats de Zaida Catalán et Michael Sharp et de leurs accompagnateurs congolais.

Pour l'ONU, il s'agit de redynamiser les investigations sur ce dossier tout en laissant à la justice congolaise le soin de piloter l'enquête. Une collaboration s'impose donc entre l'équipe d'experts de l'ONU qui sera basée à Kananga et celle mise

en place par les autorités congolaises. Il en découle que le procureur canadien et ses hommes vont intégrer le dispositif judiciaire congolais déjà mis en branle. « Je suis convaincu que les autorités congolaises coopéreront et accorderont un plein accès aux experts de l'ONU », écrit le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres dans sa lettre de nomination du 31 octobre. En fait, Robert Petit et son équipe composée de quatre experts techniques et un personnel d'appui vont apporter leur contribution aux enquêteurs congolais dans le but de faire avancer le dossier et contribuer à l'éclatement de la vérité sur les circonstances de l'assassinat de Zaida Catalán et Michael Sharp.

Les Nations unies entendent aller jusqu'au bout dans leur obstination de voir aboutir cette enquête. Aussi le gouvernement congolais est-il exhorté « à mener une enquête complète sur le meurtre de deux membres du Groupe d'experts et traduire les auteurs en justice ». L'ONU se dit également prête « à désigner aux fins de sanctions les personnes et les groupes responsables d'actes qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité de la RDC, y compris le fait de planifier, diriger ou commanditer des attaques contre



La ville de Kananga au Kasai-Central

des soldats de la paix de la Monusco ou des membres du personnel des Nations unies ». En outre, l'équipe onusienne en instance de se rendre sur le lieu du crime, y sera de manière régulière, « à chaque fois que cela sera nécessaire, pour assurer la liaison avec les autorités congolaises et toutes les parties compétentes, ainsi que pour superviser le travail des experts techniques ». Toute la

trame de l'enquête consiste à scruter les méandres de l'assassinat de deux experts onusiens en essayant de découvrir le pot-aurore, s'il y a eu l'implication ou non d'agents de l'État congolais dans l'organisation de la mission qui leur a coûté la vie, ou confirmer ou infirmer la possibilité d'un piège tendu par les renseignements congolais.

Alain Diasso

## COOPÉRATION

# Agenda chargé de Jean-Paul de Gaudemar en RDC

La visite de travail du recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a eu lieu du 29 octobre au 3 novembre. Elle a donné lieu à des échanges fructueux avec différents partenaires du monde universitaire, politique et économique entre Kinshasa et le Kongo-Central.

Au lendemain de son arrivée, le 30 octobre, le Pr Jean-Paul de Gaudemar était reçu par les chefs des établissements d'enseignement universitaire et supérieur publics et privés membres de l'AUF. Il a, à cet effet, pris langue avec les responsables de l'Université catholique du Congo, de l'Université de Kinshasa et de l'Institut des sciences et techniques appliquées (Ista).

Sa rencontre avec les secrétaires généraux aux Affaires étrangères et à la coopération internationale a fait suite à ses premiers rendez-vous importants. Avec ses hôtes du ministère susmentionné, le recteur de l'AUF a exploré les possibilités de collaboration avec la représentation locale de son institution. Profitant de cette opportunité, le secrétaire général aux Affaires étrangères, Jean Diur Muland, a, pour sa part, émis le vœu que l'Académie diplomatique de la RDC intègre le réseau AUF.

Pour sa seconde journée de travail, Jean-Paul de Gaudemar a fait un déplacement dans la périphérie de Boma, plus précisément à la réserve de biosphère de Luki. Le 31 octobre, il a ainsi pris part au lancement des activités des éco-entrepreneurs effectué sur le site du campus de la Fondation Biotechnologie pour le développement durable en Afrique basé dans cette contrée du Kongo-Central. Ce projet de la fondation, inscrit en continuité de son programme de création d'éco-entreprises pour la culture et la récolte des plantes à valeur ajoutée destinées aux industries pharmaceutiques, cosmétiques et nutraceutique, vise le renforcement des capacités des universités congolaises. Ce, au travers du partage d'expertises entre enseignants-chercheurs



Photo de famille de Jean-Paul de Gaudemar avec les chefs des établissements membres de l'AUF

canadiens et congolais.

Au lendemain de cette brève escapade à Luki et les deux jours qui ont suivi, le recteur de l'AUF a enchaîné les entretiens avec les officiels dans la capitale. Il est ressorti un échange fructueux de son entretien avec le ministre d'État chargé du Plan, Modeste Bahati Lukwebo. En effet, Jean-Paul de Gaudemar a exprimé un intérêt de coopération à venir de l'AUF avec l'Agence nationale d'assurance qualité dans le domaine de l'enseignement supérieur dont la création a été évoquée dans les détours de leur face-à-face. Il n'en reste pas moins qu'avec le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Steve Mbikayi, il a émis le vœu que la collaboration déjà existante entre leurs institutions respectives aide à combler des lacunes observées dans le système éducatif local. De manière spécifique, il était ici question de l'accès aux ressources scientifiques indispensables présentée comme la panacée.

## Des contacts fructueux

La conversation des chefs des établissements membres de l'AUF avec son recteur s'est aussi révélée un moment de haute importance. Les défis émanant du plan stratégique de l'Agence ont été au cœur de ces échanges où le professeur français s'est dit en faveur de la mise en œuvre d'une gouvernance universitaire adaptée aux enjeux nationaux et internationaux. Il a, en sus, prôné le développement de la recherche et la qualité de la formation offerte, quitte à rapprocher le monde universitaire du monde économique en vue de l'employabilité des jeunes diplômés. Dans ce même registre visant la qualité de l'enseignement a été envisagée une possibilité de coopération avec l'Unesco. Ce, au travers d'un accompagnement à la formation à distance des enseignants assurée dans les domaines de la formation technique et professionnelle. Sur ce point précis, l'agence des Nations unies mise sur le soutien de l'AUF chevronnée en la matière.

En outre, avec le ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication, Jean-Paul de Gaudemar, a tout naturellement évoqué l'apport des TIC dans l'éducation. Il s'est appesanti davantage sur l'importance de la démocratisation de l'outil Internet dans les universités qui passe par la facilitation de la connectivité dans les établissements d'enseignement. La visite à la Fédération des entreprises congolaises a fait suite à ce premier entretien du 3 novembre. Là, le recteur de l'AUF a devisé avec l'administrateur délégué du patronat congolais sur la possibilité du montage conjoint d'actions en vue d'encourager les offres de formations professionnalisantes dans les universités. Un cadre de partenariat entre l'AUF et le ministère de la Recherche scientifique et Technologie a été envisagé à partir de son entretien avec le ministre Heva Muakasa. Il devrait porter sur l'accompagnement des centres de recherche et leur adhésion comme membres du réseau AUF.

Il convient d'ajouter à toutes ces entrevues avec les officiels congolais, l'entretien avec l'ambassadeur de France, Alain Rémy. Ensemble, ils ont évoqué les possibles partenariats autour de quelques projets, notamment la création d'Instituts nationaux de préparation professionnelle dans les provinces de l'Est. En outre, il est bon de souligner que la veille de son départ de Kinshasa, Jean-Paul de Gaudemar a fait un passage à la Chambre de commerce et d'industrie canadienne. Il a profité de la tribune d'honneur accordée pour faire écho du rôle des universités comme moteur de développement économique.

Notons que Jean-Paul de Gaudemar était accompagné du Pr Alain Ondoua, directeur d'AUF pour la Région Afrique centrale et des Grands lacs, et d'Élodie Bamowongo, responsable du Campus numérique francophone de Kinshasa.

Nioni Masela

## MUSIQUE

## Terrible clash de Ferré Gola contre Koffi Olomide et Fally Ipupa

On parle plus de polémique que d'art d'Orphée proprement dit ici. Il s'agit d'un clash entre des stars actuelles de la musique rumba congolaise.

Si l'on est loin de la «sanglante» rivalité qu'il y a eu à une époque aux États-Unis entre les rappeurs de la côte-est et ceux de la côte-ouest, les moqueries, indécences, injures, invectives, etc. entre le clan Koffi Olomide et Fally Ipupa contre celui de Ferré

Gola sont de plus en plus virulentes et énervent les bonnes mœurs et les valeurs sociales.

La polémique, c'est actuellement la constance dans les relations entre les artistes musiciens de la RDC. Elle a certes existé dans le passé, mais elle ne dépassait quasiment pas le cadre professionnel, n'étant expressive que dans les chansons. L'on se souvient de la polémique entre Luambo Franco et Kwami Mushi au milieu des an-

nées 1970. Kwami, parti de l'OK Jazz pour l'African Fiesta, a balancé deux tubes pour narguer son ancien ami, notamment « Liyanzi » et « Faux millionnaire ». Et à chaque fois, Franco Luambo, avec des textes éloquentes, des véritables pamphlets, a répliqué avec « Chicotte » et « Course au pouvoir ».

Il y a eu la polémique assez civilisée entre Tabu Ley et Luambo qui, en réalité, étaient des amis, et ensuite le sérieux clash entre Papa Wemba et Koffi Olomide. La brouille entre JB Mpiana et Werason Ngijama a, elle aussi, opposé deux amis qui visiblement ont pris le temps de se réconcilier à fond. Et la rumba congolaise ou plutôt de Kinshasa, basculée dans une phase critique où les textes deviennent de plus en plus obscènes, en dépit du fait qu'il y ait des codes du reste décodés par les consommateurs, a continué à se nourrir de la polémique. Dans cette situation confuse, les médias ont accompagné les musiciens dans ce nivellement vers le bas. Des plateaux de télévision et

de radio sont aujourd'hui ouverts à des artistes musiciens devenus des leaders d'une société en déliquescence morale, sans que la censure ne lève un petit doigt.

Koffi, Fally contre Gola, le clash... L'actualité brûlante en ce moment, c'est le clash éhonté, désagréable entre la star congolaise, Koffi Olomide, et la coqueluche de la musique congolaise, Fally Ipupa, d'une part, et de l'autre, le talentueux chanteur Ferré Gola. S'ils ne passent pas beaucoup sur des chaînes de télévision émettant en clair, c'est dans les émissions musicales qui foisonnent sur Internet, précisément sur Youtube qu'ils envoient des quolibets, des injures, et autres indécences ; ils ont complètement mis à l'écart leur rôle de leaders des masses, des jeunes. Lorsqu'ils ne paraissent pas personnellement dans ces émissions sur Internet, ce sont les personnes de leur entourage qui balancent des choses que l'on ne devrait pas dire en public. Et malheureusement, l'Internet est incontrôlable, permettant

aussi des dérives du genre, même si c'est un outil précieux d'accès à l'information. « Les musiciens semblent ne plus avoir des valeurs à présenter, non seulement ils paraissent à court d'inspiration dans leurs textes, en plus ils se singularisent dans les obscénités, des clashes inutiles qui ternissent encore plus leur image et celle de la jeunesse congolaise dans l'ensemble », déclare un observateur averti de la scène musicale congolaise. Et d'ajouter : « La polémique fait partie de la vie des hommes dans le sens de la concurrence, de la compétitivité, avec au bout l'idée de mieux faire que l'autre. Mais lorsqu'on en altère le sens en s'adonnant à des injures, des insanités, des clashes ouverts qui pourraient mener à des procès devant les cours et tribunaux, là on est en plein dérive et l'État doit intervenir et remettre les choses dans le sens de bonnes mœurs. Mais où cet État ? ça c'est une autre question... ».

Martin Engimo



Ferré Gola en guerre contre Koffi Olomide et Fally Ipupa

## CULTURE ET ARTS

## Des agents de Pointe-Noire formés à la communication

L'affilié national ARterial Network (réseau dynamique de la société civile œuvrant pour la promotion de la culture en Afrique) a organisé, du 7 au 8 novembre au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, un atelier en faveur du personnel du secteur culturel.

La formation a porté essentiellement sur la communication des structures et des événements culturels. Destinée à renforcer les capacités des participants et les rendre plus dynamiques et efficaces dans la conception et la réalisation des projets, l'activité a réuni les membres d'ARterial Network Congo (promoteurs et animateurs culturels, artistes et autres), des étudiants ainsi que des agents de la direction départementale du Patrimoine et archives ainsi que de la direction départementale des Arts et lettres. L'implication des agents de l'État dans cette formation devrait leur permettre non seulement d'être plus outillés en matière de communication mais aussi de parler le même langage que les acteurs sur le terrain. Car d'après Pierre Claver Mabiala, directeur de l'Espace Yaro et président d'ARterial Network Congo, « il y a très souvent des décalages entre les deux parties ».

Spécificités de la communication pour les organisations et événements culturels, les dos-



Une vue de la salle lors du deuxième jour de la formation

siers et supports de présentation et vente de spectacles, le dossier de communication, les différents supports et canaux de communication, la communication audiovisuelle sont, entre autres, les sous thèmes qui ont été développés au cours de la formation. Des professionnels, à savoir Pierre Claver Mabiala, Fabienne Bidou, directrice de l'Institut français du Congo (IFC) Pointe-Noire et Béril Nzila, directeur de communication du festival Ici C l'Afrique de Brazzaville, ont animé cet atelier. Les participants ont pu acqué-

rir des connaissances sur des notions telles que le plan de communication, les stratégies de communication, l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces). Pendant les séances pratiques, les participants ont pu se rendre compte que, pour le cas du Congo, la situation dans le domaine de la culture et des arts est peu favorable (manque d'espace d'expression, de soutien et d'accompagnement de l'État, d'intérêt du public, d'application de certaines dispositions...).

#### Des mesures d'accompagnement de la loi sur l'orientation culturelle

L'initiative a été louée particulièrement par les agents de l'État, en l'occurrence Constant Balou Moutou, chef de service des musées, monuments et sites touristiques de la direction départementale du Patrimoine, et Farel Manongo de la direction départementale des Arts et Lettres. Ils ont, par ailleurs, souhaité la mise en place des mesures d'accompagnement de la loi sur l'orientation culturelle.

« Ces initiatives doivent être encouragées pour renforcer nos capacités. Cela manque dans nos administrations. Nous souhaitons que l'État mette en place des textes d'accompagnement pour renforcer la loi de l'orientation culturelle qui existe depuis 2010 mais qui n'est pas encore vraiment appliquée. Si notre ministère pouvait mettre en place cette base juridique, cela serait une bonne chose aussi bien pour ses agents que pour les artistes et autres acteurs culturels. Pour ce qui nous concerne, nous allons travailler avec ARterial pour mettre en place des projets devant contribuer au développement économique du pays », a dit Constant Balou Moutou. « Cette formation m'a ouvert les yeux sur certains aspects que je ne maîtrisais pas. Cela a rehaussé le niveau de mes connaissances. Nous souhaitons qu'ARterial Network Congo multiplie ce genre de formation », a confié Farel Manongo. Les jeunes Stein-Sture Loubassou, étudiant et entrepreneur, et Propat Bouela, futur animateur de la Maison communautaire de Djeno qui ouvrira ses portes dans les jours à venir, ont aussi estimé que cette formation est tombée à point nommé et leur permet d'être efficaces et dynamiques sur le terrain.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## CONCOURS D'ÉPELLATION DES MOTS

Les présélections de la 5<sup>e</sup> édition commencent bientôt

Les inscriptions des écoles désireuses de participer à la compétition initiée par le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard vont débiter le 12 novembre.

édition 2017 remportée par l'école privée Tchicaya-Utamsi devant Sainte-Marie. L'école Notre-Dame-du-Rosaire a complété le podium. Le concours intercollèges d'épel-

Les différents collèges évoluant dans les six arrondissements de Pointe-Noire peuvent s'inscrire du 12 novembre au 22 décembre avant les présélections dans les différentes écoles inscrites qui auront lieu à partir du 10 janvier 2018.

À travers un exercice allant à la fois l'intelligence, la mémoire et l'habileté, les candidats devront épeler correctement le mot tiré au sort sans balbutier. Cet exercice prépare les enfants à avoir une bonne locution, une parfaite diction, un riche vocabulaire et une parfaite maîtrise de l'orthographe.

Ce concours permet aussi aux enfants d'acquérir un bon lexique. Ce qui est un atout indéniable dans leur carrière scolaire et post scolaire. Près de 24 écoles ont participé à la dernière

**Inscription des écoles**  
Du 12 Novembre  
au 22 Décembre 2017  
Présélections Dans les écoles inscrites  
partir du 10 Janvier 2018

L'affiche de la 5<sup>e</sup> édition crédit photo»DR»

l'attribution des mots se déroule en période scolaire depuis 2014 à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

## MUSIQUE

## K-Musica au programme à l'IFC

Après avoir enchaîné des tournées sur les différentes scènes du pays depuis plusieurs années, l'orchestre se produira, le 18 novembre, à Pointe-Noire

Il y a quelques jours, l'Institut français du Congo (IFC) a dévoilé sa nouvelle programmation avec à l'affiche le concert de K-Musica, l'un des groupes musicaux les plus célèbres de la ville de Pointe-Noire. Après Brazzaville où il a donné un spectacle émuvant, le groupe rejoint la ville océane, son fief, pour faire plaisir à ses fans. Cet orchestre partage une belle histoire d'amour et d'intenses émotions avec son public.

Les Ponténégrins ont attendu son retour de pied ferme et l'ambiance risque d'être de feu. Car, sur scène, K-Musica a pour habitude d'offrir une prestation dynamique qui se transforme souvent en grande fête.

Avec une voix tendre, les membres de ce groupe arrivent toujours à transporter les mélomanes dans un univers de rythme qui lie Rumba et Ndobolo. Ils ont une énergie communicative et irrésistible qui leur permet également de défendre leurs albums sur scène.



Le groupe K-Musica crédit photo»DR»

En effet, actif depuis quelques années, le groupe K-Musica est connu pour produire des sons d'une pureté rarement égalée. Aujourd'hui, le groupe a gagné en notoriété et il est devenu absolument culte. Notons que K-Musica a été nommé à deux reprises aux Tam Tam d'Or et il a déjà enregistré deux albums. Les oreilles curieuses auront la chance d'écouter les belles sonorités d'un groupe qui a réussi, depuis son premier album, à s'imposer sur la scène musicale actuelle.

Hugues Prosper Mabonzo

**MOTS FLÉCHÉS N°158**

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

FAIRE ENTRER DANS UN ENSEMBLE	DÉPASSÉS CUBES À JETER POUR JOUER	REPOS DE L'ESPRIT	INSCRITS, MAIS NON VOTANTS	DOTÉ DE VOILES	D'UN GOÛT ACIDE	MANIÈRES
RÉPERTORIÉ			CA FAIT DU BRUIT	PARTIE DU MONDE	VILLE DU LOIRET	
			GREFFE			
PRÉCISION D'ADRESSE		TOURNA ENCORE LA VIS				
TEL UN QUARTIER HUPPÉ		PARTIE DU TRONC				
					DEMEURE EN CAMPAGNE	
HABITANT DE LA RÉGION D'ARRAS	ASCENSION			LINGUISTE ET ROMANCIER ITALIEN		
	AGITATION			DÉVOTION		
				ANIMAL QUI FAIT LA ROUE		
BERNÉS		AVANT UNE EXPLICATION	COLORÉS			
IMAGERIE MÉDICALE						
		MOT POUR DESIGNER		LE JOUR SYLÈVE		SUIVIT LES AFFAIRES
		SOMME MISE DE CÔTÉ		SYNDICAT DE L'ÉDITION		
BRUNIR	POISON		ANCIENNE ARMÉE FÉODALE		DE L'ARGENT POUR LE CHIMISTE	
	LIEU PLANTÉ D'ARBRES		EST-OUEST		NOIE	
			COUVERT DE FLOCONS			
			IL PORTE LA GRAPPE			
TEMPS UNIVERSEL					DE GLACE AU MONT BLANC	
DE LA COULEUR DE L'AZUR		FORME DE VOLCAN			OISEAU	
			IL EST OUVERT POUR GUETTER	POUR L'APRÈS-MIDI		CLUB ESPAGNOL DE FOOTBALL
				BOISSON AU SALON		
BOIRE COMME UN ANIMAL	IL CREUSE L'ÉCORCE À COUPS DE BEC	HOMME DE LETTRES				ELLE PRÉPARE LES FUTURS ENSEIGNANTS
		BRAME				
			PLUTÔT VAPOREUSE			
			CONSTANTE DU CERCLE			
DEUX POUR UN ROMAIN		OBSERVÉE SECRETEMENT			DIALECTE CHINOIS	
VARIÉTÉS D'ÉCRITS						
				PÉRIODES DE FROID		

**SUDOKU N°158**

>FACILE

4	5	1	6	3	
1	9	7	6		4 5 8
		5	9		
	1		7		4 5
	4			2	
9	7		4		8
			3	7	
3	4	6		1	8 7 2
	8	9	6	5	3

>MOYEN

						7
5	1		9	7	2	3
	2	3				4
2			9	1		7
8						3
4			3	8		5
3					5	2
		5	2	3	9	4
8						

>DIFFICILE

	3	7				1
1	2	7			6	5
					9	8
			3	7		1
	7	2	4		5	3
	4		9	2		
2	1					
	5	3			1	8
9					1	2

**MOTS CROISÉS N°158**

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**>HORIZONTALEMENT** 1. Qui vont être rendus à la vie civile. - 2. Met de niveau. Réduit en poudre. - 3. Pou familial. Langage pour l'informaticien. - 4. Très tendance. Es au goût. - 5. Ville de plusieurs conciles. Comme un hareng. - 6. Préfixe d'égalité. Certains l'aiment chaud. Négation. - 7. Une sorte de restaurant. Solidement établi. - 8. Jurassique inférieur. Ville du sud-ouest du Nigeria. - 9. Le jardin d'Ève. Bonne pour la machine. - 10. Espèces de karaokés pour les oiseaux.

**>VERTICALEMENT** A. Ils étudient une langue morte. - B. Se montre persifleur. Il est bon à être jeté. - C. Peut parfois blesser. Infliger une sanction. - D. Une source pour La Fontaine. Terminé. - E. Île charentaise. Le vaincu d'Appomattox. - F. Illumine un éclairer. Se place sur une soucoupe. - G. Charbons ardents. Astate. - H. Finit par barber. Sédiment meuble très fin. - I. Blondit en été. Fondu avec d'autres partis. - J. Devenues plus sûres.

**MOTS À MOTS N°158**

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① LAIE + REPS = [ E \_ \_ \_ \_ ]
- ② ALEA + PURE = [ \_ \_ \_ E \_ ]
- ③ TIGE + AMER = [ \_ \_ \_ \_ G ]

**SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE**

**MOTS FLÉCHÉS N°157**

C	U	H	E	C	A						
C	H	E	N	A	I	E	S	H	E	R	A
A	M	I	N	C	I	S	S	A	N	T	E
P	R	O	S	T	R	A	I	L	L	E	R
C	U	E	B	E	R	L	U	E	E		
M	U	L	E	A	T	T	V	A			
T	U	R	B	I	N	E	S	E	N	A	
P	I	E	R	R	E	E	T	A	R	I	N
E	O	I	S	I	V	E	A	S	E		
I	R	E	N	E	G	E	L	A	E		
C	E	D	E	S	E	R	T	E	R		
C	E	L	E	B	R	A	T	M	A	F	
N	O	S	A	E	T	E	T	E			
I	T	T	I	S	S	E	O	L	A		
A	P	A	N	A	T	O	U	E	R		
A	I	G	U	S	S	A	O	S	E	E	

**MOTS CROISÉS N°157**

C	H	A	M	B	A	R	D	E	R
E	I	N	A	U	D	I	T		
R	E	I	N	E	A	I	R	E	
R	E	S	E	A	D	E	R		
B	E	T	A	G	E	N			
R	I	S	T	A	H	A	N	E	
A	S	E	R	S	C	E	S		
L	E	S	A	S	T	R	E	S	
E	R	O	P	E	R	E	O		
S	E	N	S	E	S	S			

**SUDOKU N°157**

7	4	5	8	3	1	9	2	6
9	1	6	2	5	4	3	7	8
2	8	3	9	7	6	1	4	5
5	9	7	3	6	8	2	1	4
1	6	4	7	2	5	8	3	9
3	2	8	4	1	9	5	6	7
6	7	1	5	9	3	4	8	2
8	3	9	6	4	2	7	5	1
4	5	2	1	8	7	6	9	3
1	3	7	8	6	4	9	2	5
4	5	9	2	7	1	6	3	8
8	6	2	3	5	9	1	7	4
3	9	5	7	1	8	4	6	2
6	7	8	4	3	2	5	1	9
2	4	1	5	9	6	3	8	7
7	2	6	9	4	3	8	5	1
5	1	4	6	8	7	2	9	3
9	8	3	1	2	5	7	4	6
7	4	8	6	9	3	1	5	2
1	3	5	2	8	4	6	7	9
9	2	6	5	7	1	3	4	8
2	8	1	7	4	5	9	6	3
6	9	7	3	2	8	4	1	5
4	5	3	9	1	6	8	2	7
3	7	9	4	6	2	5	8	1
8	6	2	1	5	9	7	3	4
5	1	4	8	3	7	2	9	6

**MOTS À MOTS N°157**

1/ PÉDIATRE - 2/ PERDREAU - 3/ RÉALISME.

## MATCH AMICAL INTERNATIONAL

## Les Diables rouges en demi-teinte face aux Ecureuils

Le onze national a livré une prestation à la limite décevante, le 8 novembre, au stade de l'Unité, lorsqu'il recevait l'équipe nationale du Bénin dans le cadre de la journée Fifa. Le résultat d'un but partout n'est que trompeur.

La rencontre est un avertissement avant le match, du 12 novembre, dans les mêmes installations, face aux Crânes de l'Ouganda, comptant pour la 6<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du Monde Russie 2018. En l'espace de deux confrontations (Égypte et le Bénin), Sébastien Migné et ses poulains ont confirmé toutes leurs difficultés à répéter les mêmes performances. Et ce n'est pas la première fois, comme en témoigne le double match face au Ghana.

Mercredi à Kintélé, les Diables rouges n'ont pas convaincu. Incapables d'élever ou encore d'imposer leur jeu, ils ont été dominés dans l'engagement par les visiteurs, même s'ils en sont bien sortis, grâce à ce nul miraculeux, face à une équipe béninoise joueuse.

A l'image de leur prestation poussive, les Diables rouges ont passé une demi-heure de jeu sans se montrer dangereux devant les buts gardés par Saturnin Allagbe. Fodé Doré, capitaine du jour, n'a pas su peser sur la défense. Il symbolisait, à lui seul, les difficultés de la sélection congolaise qui n'a eu qu'une seule frappe à la 31<sup>e</sup> minute sur un coup de pied arrêté. Le coup franc de Dylan Bahamboula a légèrement mis le gardien béninois en difficulté.

Pour son premier match avec les Diables rouges à Brazzaville, Dylan Saint-Louis a semblé soulager l'équipe quand il a ouvert le score à la 42<sup>e</sup> minute. Bien placé au second poteau, il reprenait de la tête le centre de Tobias Badila. Une joie de courte durée pour cette sélection en manque de confiance, puisqu'elle s'est fait rejoindre au score deux minutes plus tard. Baudry Marvin, en difficulté sur le côté droit, n'a pas pu empêcher David Djigla de battre Barel Mouko d'une magnifique frappe



Dylan, Saint Louis marque son premier but en sélection/Adiac

pour remettre le Bénin dans le coup. Notons que bien avant l'ouverture du score, le Béninois Jodel Dossou avait touché le bois de Barel Mouko. Ce qui aurait pu donner l'avantage au Bénin avant la pause. Les Ecureuils avaient plus envie de jouer en seconde période. Ils se sont procurés les meilleures situations de la reprise mais les ont conclues de façon très désordonnée. Steve Mounié avait tenté de surprendre le gardien congolais, à la 57<sup>e</sup> minute, mais la claquette de Mouko a évité le pire. « C'est un sentiment un peu mitigé, parce qu'on avait en face une bonne équipe, mais je pense que dans le contenu du match, on avait la possibilité de prendre le dessus. On méritait de gagner ce match », a commenté Tchomogo Oumar, le sélectionneur de l'équipe nationale du Bénin.

#### Migné dans l'attente de sa première victoire sur le banc des Diables rouges

Obligés de débiter sur le banc à cause de leur arrivée tardive (mardi soir) Thievy Bifouma et Delvin Ndinga, sur lesquels les Diables rouges comptaient, n'ont malheureusement pas pu tenir leur rang à cause de la fatigue. Car en terme d'occasions, aucun Diable rouge n'a réussi à

mettre à contribution le gardien béninois. Il faudra montrer un autre tableau dimanche face aux Ougandais. « Je suis déçu de notre prestation, qui m'a semblé plutôt indigeste, après celle de très haut niveau face à l'Égypte, la meilleure équipe africaine, dans un contexte compliqué. Il a fallu la rentrée de Simon pour qu'on commence à épurer un peu notre jeu. C'est insuffisant. C'est souvent le mal de toutes les équipes en manque de confiance. En terme de jeu ce n'est pas suffisant. Je veux qu'on produise plus », a souligné Sébastien Migné.

Le sélectionneur des Diables rouges a promis des changements pour le dimanche. « On a 4 jours pour se remettre à l'endroit dès ce jeudi pendant la séance d'entraînement, sans faire n'importe quoi pour bien se projeter et rallumer la flamme. Dimanche, il faut que les garçons, moins bien aujourd'hui, rehaussent leur niveau. Il y aura des changements d'ici à dimanche », a-t-il ajouté, n'ayant pas encore savouré la victoire avec les Diables rouges, après six rencontres disputées. A son bilan, 4 défaites et deux nuls.

James Golden Eloué

DECLARATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS, PRESIDENT DU MECANISME DE SUIVI DE L'ACCORD-CADRE POUR LA PAIX, LA SECURITE ET LA COOPERATION POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET LA REGION

#### Sur la publication du calendrier électoral en République Démocratique du Congo

Le Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), Président du Mécanisme de suivi de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région se félicite de la publication du calendrier électoral en République Démocratique du Congo par la Commission électorale nationale indépendante.

Il appelle tous les acteurs politiques et la société civile de ce pays membre de la CIRGL à se mobiliser en vue de la mise en œuvre de cet agenda, dans l'unité, la sérénité, la paix et le respect des accords du 31 décembre 2016.

Il invite, par ailleurs, la Communauté internationale, les partenaires bilatéraux et multilatéraux à accompagner les autorités de la République Démocratique du Congo dans le respect et l'application effective de ce calendrier.

Le Président en exercice réitère sa disponibilité à soutenir tous les efforts visant l'aboutissement heureux du processus électoral en cours.

Fait à Brazzaville, le 9 novembre 2017

## BRIN D'HISTOIRE

## Luambo Makiadi Franco

Tout a été dit, le mois dernier, à l'occasion du 28<sup>e</sup> anniversaire du décès, un 12 octobre de l'année 1989, de Luambo Makiadi Franco, ce géant de la musique congolaise et africaine. Que dire de plus, sans tomber dans le cliché ou dans des lieux communs mille fois ressassés, au risque de radoter ?

Franco est né à Sona Bata, le 6 juillet 1938, d'une mère ne-kongo et d'un père tétéla. Jusqu'à sa mort, il a eu une relation privilégiée avec sa maman, Makiese. À son arrivée à Léopoldville, en compagnie de cette dernière, il fait un passage anecdotique à l'école de Léo I (Kintambo actuellement). Enfant de la balle, il a appris, seul, la musique, avant de rencontrer deux précepteurs, Luampasi et Dewayon Ebengo. Artiste devenu, il exerce à fond son métier et devient le pilier de sa famille.

Franco a longtemps été l'inspirateur de la musique congolaise de la rive gauche du fleuve Congo. Rochereau me confiait en 1991, à Paris, autour d'un bon couscous, à la Place de Clichy, qu'il s'inspirait des œuvres de Franco pour créer les siennes. Pour s'en différencier, il les mitonnait à la sauce African jazz. Quand Luambo fait le grand saut final, la muse de nombre de créateurs kinoïse tarit brutalement à Kinshasa. Pas seulement. À Brazzaville, Youlou Mabiata, qui était l'antithèse de Franco, prenant, au cours des vingt dernières années de Franco sur terre, le contre-pied de ses compositions en fit les frais. Carte Postale et Hélène, pour ne citer que ces deux titres, ont leur source dans des œuvres de Luambo Makiadi. Il a poussé son mimétisme à rebours au point d'adopter les mêmes titres pour ses chansons, comme dans le cas de Mamou. On le sait, après la mort

de Franco, tous les albums de Youlou ont été des fiascos, jusqu'à la sortie de Dona Beija et le titre à succès Point final, paru chez « Sonia », mon label d'édition. Franco était très attaché à la musique du terroir qui imprégnait l'ensemble de son œuvre. Ses chansons, à l'instar de Luvumbu ndoki, entrent dans le cadre de ce que Sylvain Bemba appelait : la refolklorisation de la musique congolaise moderne. Il a ouvert la voie à des artistes comme Nyoka Longo Jossart.

Deux ans avant sa mort, j'ai passé chez lui, à Limété, une mémorable après-midi qui s'est achevée au Faubourg, bar dancing de Kinshasa. Au cours de ces agapes, il m'est apparu comme un homme obsédé par l'idée de la mort. À un moment de la conversation, il m'interpella : « Mbuta Fylla, soki okufi na moyi ya boyé oko pola noki ! », nous en avons rigolé. Que venait faire cette observation macabre au cours d'un plantureux repas ? Lui seul le savait. Youlou, qui l'a côtoyé longtemps, au cours de nos conversations, revenait sur les manifestations phobiques de Franco au sujet de la mort. Il me racontait que lorsque ce dernier croisait un corbillard, il détournait son visage et s'adressant à ce véhicule de malheur et de mort, pour faire rire, disait : « corbillard, ko mema ngai té ! ». Franco me donnait « l'impression d'une résignation joyeuse et désespérée de ce qui advient ». Jusqu'à sa mort, je n'ai jamais compris pourquoi la perspective de ses 50 ans l'intriguait tant. Il est décédé, juste après avoir atteint cet âge fatidique, à 51 ans. Prémonition ? Nul ne le sait. Franco, un bout-en-train qui aimait la vie, et particulièrement, la bouffe, était un homme orchestre : guitariste, auteur-compositeur prodigieux, chanteur, animateur et éditeur. Il était le plus fécond de

sa génération, loin devant Rochereau et ses quelques trois chansons dûment répertoriées. Franco, c'est le génie à l'état pur de la musique congolaise moderne du 20<sup>e</sup> siècle, un siècle qu'il a profondément marqué de son empreinte. Mario, dans un répertoire foisonnant, est le titre qui a récolté le plus de lauriers et l'a statufié vivant. Une autre de ses chansons, Polo, fait le buzz sur la téléphonie mobile où elle est utilisée en guise de sonnerie d'appel. Polo, ainsi désigné par Vicky Longomba, alors que Franco cherchait un titre pour sa nouvelle chanson, est un clin d'œil à un ami de Ganga Edo, qui gravitait autour de l'Ok Jazz. Alors que le dernier des Mohicans, Edo Ganga, fondateur de l'Ok Jazz, des Bantous, des Nzoïs, etc., a fêté ses 84 ans, le 27 octobre dernier, Mokoko Paul, le fameux Polo, vient de quitter la vie en ce début du mois de novembre. Depuis de nombreuses années, il avait regagné son Congo natal, après avoir bourlingué à Kinshasa. Faya Tess, chanteuse kinoïse, installée à Paris, a fait une reprise de la chanson Polo, qu'il faut écouter.

Grâce à son intelligence empathique, Franco a pris le pouvoir par les mots dans une société qui en est friande. Il a ainsi accédé à l'éternité musicale, à l'éternité tout court. Luambo est l'éclatant symbole de la réussite. Il est possible de partir de rien et réussir sa vie et dans la vie, à condition, comme disait le vieux sage Sénèque, de savoir où l'on va. Le 12 octobre 1989, c'est une page de la musique congolaise des deux rives qui s'est définitivement tournée. L'Afrique ne danse plus uniquement au rythme du Congo. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu